

**UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL POUR LES LICENCES 2  
INTITULE : CARNET AU CENTRE**

<b>Composante / Service dispensant l'UE</b>	Service Université Culture
<b>Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE</b>	CRIAVS, SPIP, Secours Populaire et le Centre pénitentiaire de Riom
<b>UE accessible aux étudiants de :</b>	L2 Langues, Cultures et Communication L2 Lettres, Culture et Sciences Humaines
<b>Objectifs pédagogiques et contenu de la formation</b>	L'art en partage : écriture et gravure en binôme avec de jeunes exilés au 1er semestre et avec des détenus au Centre pénitentiaire de Riom au 2eme semestre. Cet atelier est conçu et réalisé en commun avec le secteur Arts plastiques du Service Université Culture.
<b>Nombres d'heures</b>	50 heures (TD)
<b>Responsable</b>	Myriam Lépron Courriel : <a href="mailto:myriam.lepron@uca.fr">myriam.lepron@uca.fr</a>
<b>Contact pour information</b>	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : <a href="mailto:SUC@uca.fr">SUC@uca.fr</a> Site : <a href="http://culture.clermont-universite.fr/">http://culture.clermont-universite.fr/</a>
<b>Intervenants</b>	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes et responsable du secteur Lire-Ecrire, coorganisatrice du festival Littérature au Centre Pierre Jourde, artiste plasticien et graphiste
<b>Semestre où l'UE est proposée</b>	<b>Premier et deuxième semestre</b>
<b>Semestre où l'UE est validée</b>	<b>Deuxième semestre</b>
<b>Lieu d'inscription</b>	Forum d'information au Rest'ocezo Campus des Cézeaux 63170 Aubière Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
<b>Période d'inscription</b>	Forum d'information : jeudi 12 septembre 2019 (17h30-20h30) Service Université Culture : à partir du 16 septembre 2019
<b>Début des activités</b>	Décembre 2019
<b>Conditions d'inscription</b>	<b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité</b>
<b>Contraintes spécifiques</b>	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b>
<b>Capacité d'accueil</b>	10 participants
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	10 participants
<b>Lieux</b>	Atelier SUC - Espace Guy Vignes - 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand et Centre pénitentiaire de Riom
<b>Créneaux horaires réservés</b>	5 samedis (4 décembre 2019, 25 janvier, 8 février, 7 mars et 4 avril 2020) de 10h à 17h, espace Guy Vignes, puis 1ère semaine vacances de printemps (du 20 au 24 avril 2020) de 13h à 17h30, au centre pénitentiaire de Riom.

**Modalités de contrôle des  
connaissances / de la pratique**

L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.

Session 1 :

Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.

Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).

Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

Session 2 :

Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défailants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.

**Complément d'information**